

progressivement après la scission de l'indo-européen primitif¹. Par conséquent, il faut tenir compte du fait que le développement des fonctions syntaxiques des cas s'est produit, à l'époque « historique », dans des conditions bien différentes de celles qui ont existé dans l'indo-européen commun. Grâce à l'emploi d'une préposition quelconque (qui se combine avec le système flexionnel), a eu lieu un processus d'extension des sens spécifiques aux syntagmes en accusatif. En ce qui concerne l'étape plus ancienne, c'est-à-dire celle, où le nom ne connaissait que deux cas (le nominatif et l'accusatif), il est à observer que, dès l'apparition du génitif, datif, ablatif, instrumental et locatif, une partie des fonctions syntaxiques de l'accusatif a été détachée et transmise aux cas mentionnées. La conséquence en est que, dans les langues indo-européennes actuelles, l'accusatif devient, à quelques « exceptions » près, le cas universel du complément direct².

Par la suite, en indo-européen, l'accusatif avait la fonction générale de cas oblique. Peu à peu il perdit, à l'époque « historique », cette particularité pour se transformer en cas du complément d'objet direct. Donc, certaines significations, considérées aujourd'hui comme principales pour le nominatif ou l'accusatif, se sont réellement constituées beaucoup plus tard.

Apparu, donc, dans l'indo-européen commun, l'accusatif a évolué jusqu'à l'époque contemporaine, étant constamment soumis à des changements de toute sorte. Parallèlement à la perte de quelques significations plus anciennes, ce cas manifeste la tendance d'exprimer une fonction syntaxique bien déterminée. En même temps, on observe, entre autres, le développement des sens figurés (cf. en russe : *попасть в яму* et *попасть в беду*), l'emploi plus large des constructions prépositionnelles, le perfectionnement graduel des procédés visant à exprimer divers rapports syntaxiques etc.,

§ 8. Sans aucun doute, en indo-européen les fonctions syntaxiques de l'accusatif étaient beaucoup plus riches qu'à l'époque historique³. Par exem-

¹ Voir, à ce sujet, Albert Sechehaye, *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, 1926, p. 75; A. Meillet, *Основные особенности германской группы языков* (traduit du français), Moscou, 1952, p. 131—132; O. Hujer, *Введение в историю чешского языка* (traduit du tchèque), Moscou, 1953, p. 32; I. M. Tronski, *Очерки из истории латинского языка*, Moscou-Léninegrad, 1953, p. 32; L. P. Jakubinski, *История древнерусского языка*, Moscou, 1953, p. 254—259. Dans son livre *Общеславянский язык* (traduit du français, Moscou, 1951, p. 370—373) A. Meillet montre que le slave commun a conservé toutes les fonctions principales de l'accusatif indo-européen. L'illustre linguiste français met en relief, en même temps, l'innovation essentielle produite dans le slave commun, où le sens du cas est souvent déterminé par la préposition.

² D'ailleurs, l'accusatif sans préposition marque le complément d'objet direct d'un verbe transitif dans les plus diverses langues du monde.

³ Cf. A. V. Попов, *Сравнительный синтаксис именительного, звательного и винительного падежей в санскрите, зенде, греческом, латинском, немецком, литовском, латышском и славянских наречиях*, «Филологические записки», Voronej, 1879—1881. Les esquisses, publiées dans plusieurs fascicules de cette revue, ont été réunies par l'auteur, décédé prématurément (1855—1880), en volume sous le titre *Синтаксические исследования. I. Именительный, звательный и винительный, в связи с историей развития заложных значений и безличных оборотов в санскрите, зенде, греческом, латинском, немецком, литовском, латышском и славянских наречиях*, Voronej, 1881. Quoiqu'il parle aussi du nomina tif et du vocatif, la recherche de A. V. Попов est consacrée surtout à l'histoire de l'accusatif dans les langues indo-européennes. Voir aussi F. F. Fortunatov (qui représente un autre point de vue):